

ecolo - LASNE

Bulletin n° 46
Juin 2018



En vue des prochaines élections communales, le groupe Ecolo-Lasne (incomplet sur la photo) vous propose ses principales priorités :

1. **Environnement :**
 - Zéro pesticides, Zéro carbone, Zéro déchets
2. **Mobilité :**
 - promouvoir la mobilité douce
 - renforcer les transports publics
3. **Alimentation et santé :**
 - produire les aliments en respectant la nature
 - se nourrir bio et localement
4. **Aînés :**
 - leur faciliter les déplacements, améliorer l'accès aux commerces, aux soins de santé, etc.
5. **Renouveau démocratique :**
 - tendre vers une démocratie participative
 - impliquer plus les citoyens dans la gestion de la commune

Chers habitants de la commune,

Le 14 octobre 2018, lors des **élections communales**, vous poserez à nouveau un choix particulièrement important. En effet, c'est au sein des communes que se décident 50% des investissements publics et que se prennent les décisions qui ont l'impact le plus direct sur notre cadre de vie.

Nous, membres du groupe Ecolo-Lasne, pensons que la commune de Lasne doit montrer l'exemple. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elle en a les moyens.

Lasne a en effet beaucoup plus de moyens financiers que la moyenne des autres communes. Il faut savoir que les communes ont deux grandes sources de financement : les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques, et les centimes additionnels au précompte immobilier.

Grâce aux hauts niveaux de revenus de ses habitants et des revenus cadastraux des habitations sur son territoire, le rendement de ces taxes est, suivant les années, 2 à 3 fois plus élevé à Lasne que dans la moyenne des autres communes wallonnes.

Lasne dispose donc de nettement plus de moyens que les autres communes, alors que ses devoirs sont exactement les mêmes : service à la population, urbanisme, entretien des voiries, etc...

Cela nous donne des obligations, des **devoirs d'exemplarité**.

Ecolo-Lasne veut que cette exemplarité se manifeste dans les 5 domaines prioritaires décrits ci-dessous, ainsi que dans la solidarité, bien trop souvent négligée, envers les migrants et les peuples du tiers monde.

Nous remarquons d'ailleurs que les priorités d'Ecolo-Lasne correspondent pour beaucoup à celles que vous avez exprimées dans l'enquête récente « Engagez-vous, enragez-vous ». Ainsi, l'environnement et la mobilité ressortent clairement comme les premiers soucis des lasnois.

1. La protection de l'environnement

- La commune a adopté le « Zéro pesticides » dans la gestion des espaces publics. Ceci étant, nous pensons que son rôle ne s'arrête pas là. Ainsi, en vue de protéger ses citoyens – et surtout les plus jeunes d'entre eux – nous préconisons que la commune pose de capteurs près des écoles et terrains de sport. Le but de cette mesure n'est pas de stigmatiser les agriculteurs, mais bien de faire un état des lieux. Au besoin, cela permettra ensuite des mesures adaptées pour protéger les enfants, comme l'instauration d'une zone tampon adéquate, la plantation d'une deuxième haie à croissance rapide, etc.
- La commune doit résolument viser le « Zéro carbone » dans ses bâtiments. L'urgence du changement climatique l'impose. De nombreux travaux d'isolation doivent encore être effectués, des panneaux solaires peuvent être installés, l'éclairage amélioré, des citernes à eaux de pluie installées.... Ces me-

sures permettront en outre des économies. Suite à nos demandes, la commune a récemment promis d'adhérer à « la Convention des Maires pour le climat ». Ce serait une excellente chose.

- Via le Groupe « Zéro Déchets » créé par des Lasnois, nous voulons favoriser la diminution des déchets par une prise d'habitude dans nos consommations. L'installation de conteneurs à puces – couplée à un ramassage des déchets organiques, destinés à un compostage régional – a fait ses preuves dans d'autres communes par une baisse importante du nombre de déchets. Un exemple à suivre à Lasne !
- Nous voulons favoriser toutes les mesures visant à préserver ou augmenter la biodiversité.

2. Nos déplacements et la mobilité en général :

- Nous souhaitons favoriser la mobilité douce. Certains progrès ont été enregistrés au cours de cette législature en termes d'aménagement de trottoirs et de pistes cyclables, mais il faut continuer ce travail et s'attaquer aux nombreux points noirs qui subsistent dans la commune.
- Nous préconisons une série de mesures pour améliorer l'accès aux gares se trouvant dans les communes avoisinant Lasne, p.ex. en créant un partenariat plus poussé avec le TEC, en mettant en place un service de navettes locales, ou en favorisant l'organisation de voitures partagées. Des abris pour vélos devraient être disposés près des arrêts de bus, pour encourager le déplacement multimodal.
- Il faut valoriser au maximum le merveilleux réseau de sentiers présents sur la commune.
- Finalement, la mobilité est aussi une question d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Les habitations et les commerces futurs devraient donc être concentrés pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture. Les aînés en seraient les premiers bénéficiaires.

3. L'alimentation et la conservation de notre santé :

- Nous souhaitons inclure un maximum de produits locaux, de saison, et bio dans tous les endroits où des repas sont servis par la commune ou le CPAS (écoles, crèches, ...). Il faut adapter les cahiers des charges en ce sens, comme cela a été fait dans d'autres communes.
- Nous encouragerons aussi les écoles communales à faire planter des petits fruitiers, et/ou entretenir des potagers bio par les enfants.
- Nous voulons stimuler et favoriser toutes les initiatives en agroécologie, en permaculture et des potagers collectifs.

4. Les aînés et les citoyens en situation financière difficile

- Lasne exemplaire, doit évidemment s'occuper de tous ses citoyens, et notamment des aînés, toujours plus nombreux dans la commune, comme ailleurs. Lasne devrait offrir par l'intermédiaire de son CPAS une maison de repos et de soins pour seniors, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres communes. Une offre publique donc, qui viendrait compléter l'offre privée, sûrement plus onéreuse.
- D'autres initiatives devraient être prises pour favoriser l'émergence de logements intergénérationnels. Dans une commune comme Lasne où de nombreuses personnes âgées vivent dans de grandes maisons, nous pensons que les logements kangourous sont une solution tout-à-fait adaptée : cela permet aux personnes âgées qui le souhaitent de rester chez elles, tout en laissant une partie de leur maison à des personnes plus jeunes qui pourraient ainsi avoir un logement à prix abordable. Cette solution n'est toutefois pas encore autorisée par notre règlement urbanistique.
- Lasne néglige gravement les citoyens en situation financière difficile. Loin d'être exemplaire, elle est terriblement à la traîne en matière de création de logements sociaux : seuls 0,6 % de nos logements sont des logements sociaux, alors que la région wallonne demande 10 %. Cela veut dire en pratique que les lasnois précarisés doivent aller demander l'asile dans d'autres communes, ce qui n'est pas acceptable.

5. Le renouveau démocratique

- Nous avons un rêve, c'est que Lasne fasse plus pour instaurer une démocratie participative, et cherche davantage à profiter de toutes les connaissances et compétences de ses citoyens. La cérémonie des « formidables lasnois » a permis de prouver que ces compétences sont nombreuses, et l'on doit chercher à les mobiliser autant que faire se peut. Par exemple :
 - en créant des commissions mixtes composées d'élus et de citoyens, sur des thématiques particulières,
 - en organisant, avant les séances du conseil communal, des réunions où élus et habitants peuvent échanger au sujet de l'actualité de la commune,
 - en impliquant la population dans le débat sur l'utilisation du budget extraordinaire de la commune (on peut lui demander une fois par an son avis sur différentes idées retenues, ou la faire choisir).

au nom du groupe Ecolo-Lasne :

Laurent Masson

Conseiller communal

laurent.masson@ecolo-lasne.be

